

( Rectificatif de la circulaire n°1080 du 16 mars 2005 )

**Objet :** opération eJumelage – organisation d'un concours à destination des écoles  
**Réseaux :** *Tous*  
**Niveaux et services :** *FOND ( Prim / Ord / Spéc ), SEC ( PE / HR / Ord. / Spéc. )*  
**Période :** *année scolaire 2004-2005*

- Les Chefs des établissements d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Les Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française.

**Pour information :**

- Les pouvoirs organisateurs ;
- Les inspecteurs de l'enseignement ;
- Les associations de parents.

**Autorités :** *Adm. gén.*      **Signataire(s) :** *Jean-Pierre HUBIN*  
**Gestionnaires :** *Direction des Affaires générales et de l'Information (AGERS)*  
**Personne(s)-ressource(s) :** *Étienne Gilliard (tél. : 02/508.17.44, courriel : etienne.gilliard@cfwb.be)*  
**Référence facultative :**

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** - texte : 1 p.      - annexes : un dépliant  
**Téléphone pour duplicata :** 02/508.17.44  
**Mots-clés :**

**Note aux :**

**Chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

**Chefs d'établissements de l'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

Votre correspondant :  
Étienne Gilliard  
Téléphone n° 02/508.17.44  
E-mail : etienne.gilliard@cfwb.be

VOTRE LETTRE DU

VOS REFERENCES

NOS REFERENCES

ANNEXES

JPH/EG/2005-111

**OBJET :**

**Programme eLearning de l'Union européenne.  
Opération eJumelage – organisation d'un concours à destination des écoles.  
Report de la date pour la remise des projet.**

La lettre circulaire du 16 mars 2005 (numéro 1080) vous rappelait l'organisation d'un concours à destination des écoles portant sur les projets de jumelages entre établissements de l'Union européenne en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication. Ce concours dont les lauréats se verront attribuer des prix en nature (matériel informatique, logiciels,...) se place dans le cadre plus général du programme européen eLearning et de son action eJumelage.

S'agissant de la première année de ce programme européen, le lancement dudit concours a pris du retard. Afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer à cette opération, le comité de suivi a décidé **de reporter la date limite de remise des projets du 2 mai au 17 mai 2005.**

Je vous rappelle que le formulaire d'inscription ainsi que toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le serveur pédagogique de l'AGERS (<http://enseignement.be/etwinning>).

Pour toute information complémentaire, je vous invite à prendre contact avec Madame Cécile Gouzee, responsable du projet en Communauté française (courriel : [cecile.gouzee@cfwb.be](mailto:cecile.gouzee@cfwb.be) – tél. : 02/213.59.08, les mardis et jeudis toute la journée et mercredis après-midi).

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**